

Association des Petites Villes de France

Face à la baisse des dotations : la stratégie des petites villes en 2014

L'étau se resserre

Méthodologie

Echantillon: Questionnaire internet envoyé par courrier électronique du 7 au 28 octobre 2013 à toutes les petites villes de France (strate de 3.000 à 20.000 habitants). Etude réalisée à partir d'un panel de 150 réponses.

L'analyse quantitative des résultats questionnaire a été complétée par une analyse qualitative, constituée des commentaires laissés par les sondés.

Introduction

L'Association des petites villes de France a lancé une enquête afin de connaître les stratégies financière envisagée par les maires des petites villes dès 2014.

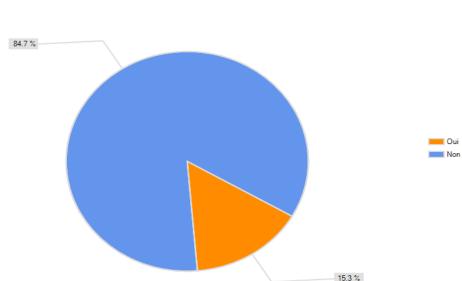
Marquée par la baisse inédite des dotations de l'Etat (-1,5 milliards d'euros), l'année 2014 – année des municipales - se caractérisera par l'augmentation des dépenses contraintes chiffrées à environ 1,8 milliards d'euros (CNRACL, revalorisation des rémunérations des catégories C, hausse de la TVA, rythmes scolaires, emplois d'avenir,...).

Rappelons que ce décrochage global est maintenant pluriannuel. Les collectivités locales subissent un gel des dotations depuis trois ans et ce désengagement financier de l'Etat s'est accompagné de la suppression de la taxe professionnelle dont les conséquences en matière de produit fiscal n'ont pas été parfaitement mesurées. Si les recettes de CVAE sont encore satisfaisantes, l'avenir parait plus incertain et plus inquiétant.

A l'heure où les collectivités locales réfléchissent déjà à leur budget à venir et tentent d'anticiper les contraintes financières conjoncturelles et structurelles, et au moment même où de nombreuses études et rapports abordent la question des finances locales dans un cadre contraint, il était important pour l'APVF de recueillir les premières témoignages des élus de petites villes pour l'année 2014. Cette enquête porte sur un panel de 150 petites villes.

Une pause fiscale durable

85 % des maires de petites villes ne souhaitent pas augmenter les impôts en 2014



Envisagez-vous d'augmenter les impôts en 2014 ?

Sur 150 petites villes, environ 85% d'entre elles ne souhaitent pas augmenter leurs impôts.

Ce résultat corrobore parfaitement avec les évolutions traditionnelles de la fiscalité locale et le cycle électoral. Mais surtout, ce résultat à la particularité de confirmer la "pause fiscale" que l'on observe maintenant depuis plus d'un an.

L'APVF souhaite ainsi rappeler que contrairement à ce qui est relaté dans de nombreux médias, les élus du bloc local élaborent des politiques fiscales responsables. En 2013, le bloc local n'a augmenté ses impôts que de 0,5%¹ et l'enquête de l'APVF confirme que cette tendance devrait se poursuivre en 2014.

¹ Note de conjoncture de la Banque Postale, Les finances locales – Tendances 2013 et perspectives, octobre 2013.

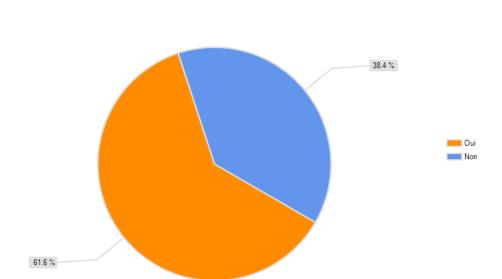
L'investissement public en panne en 2014

62% des maires de petites villes envisagent de baisser l'épargne brute

La véritable inquiétude porte sur la baisse des investissements publics locaux.

Tout d'abord, la stagnation de la fiscalité, conjuguée à une baisse des dotations à hauteur de 840 millions d'euros pour tout le bloc local, va inévitablement se traduire par une baisse de l'autofinancement.

En effet, pour les petites villes participant à l'enquête, près de 62% d'entre elles envisagent de baisser leur épargne brute.



Envisagez-vous une diminution de votre épargne brute?

Pour les petites villes du panel, l'épargne brute devrait diminuer entre 5% et 20%. Notons que dans quelques rares cas, la diminution pourra être bien plus forte, pouvant aller jusqu'à 50%.

76% des maires de petites villes envisagent de diminuer leurs investissements

Sans surprise, 76% des petites villes interrogées envisagent de diminuer leurs investissements en 2014.

Si en moyenne, les maires annoncent une baisse des investissements située entre 5% et 30%, quelques petites villes iront sans doute jusqu'à 50%, voire 80%.



L'APVF souligne encore une fois que cette baisse des investissements publics locaux aura un impact négatif sur la croissance et l'emploi.

Par le passé, il a été maintes fois démontré que plus l'investissement des collectivités locales progresse, plus la croissance du PIB est stimulée. Indéniablement, l'investissement local apparaît comme un facteur notable de soutien à l'activité du secteur privé. Et, si l'on s'intéresse à des secteurs aussi stratégiques que le BTP, l'on constate que près d'un quart du chiffre d'affaire de ce secteur résulte de commandes des collectivités locales. Autant dire que les collectivités locales sont devenues au fil du temps des acteurs économiques incontournables.

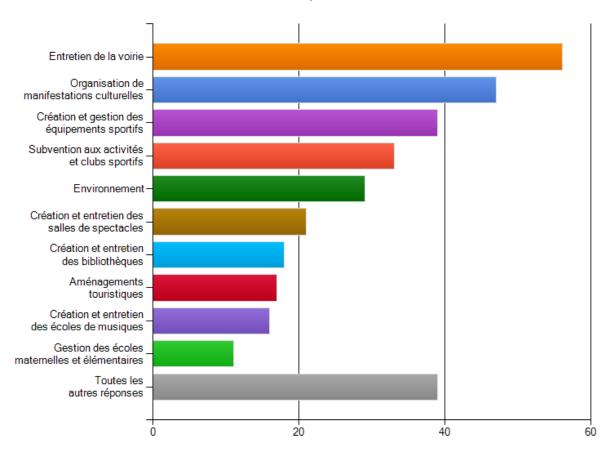
C'est pourquoi, l'affaiblissement financier d'un maillon de la chaîne aura inévitablement des répercussions sur tout le circuit économique.

Coup de rabot sur les services publics locaux

Dans le même sens, comme l'APVF le pressentait déjà, les petites villes ne disposent plus de levier suffisant pour faire face aux services publics offerts aux citoyens.

Dans le graphique ci-dessous, nous pouvons constater que de nombreux services seront impactés par la baisse des dotations en 2014.

Quels sont les services menacés par la baisse des dotations ?



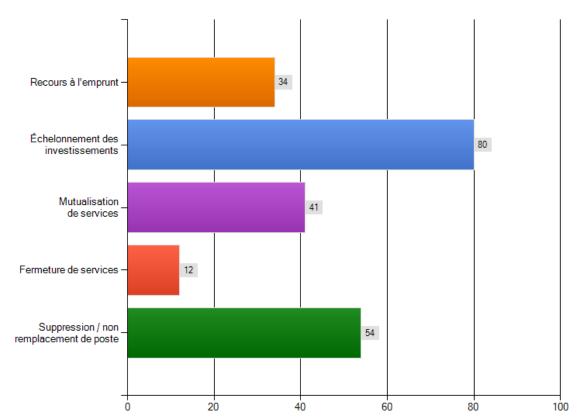
Chiffres en valeur sur un panel de 150 petites villes

Sur les 150 petites villes interrogées, 56 diminueront leurs dépenses en matière d'entretien de la voirie, 47 diminueront leur dépense en matière d'organisation de manifestations culturelles, ou encore 39 diminueront leur dépense de création et de gestion des équipements sportifs.

Beaucoup de ces services fonctionnent grâce au personnel des collectivités locales. Si ces dernières doivent maitriser leurs dépenses de fonctionnement et notamment les masses salariales, rappelons néanmoins que sans ce personnel, de nombreux services seraient amenés à disparaître. Aussi, il convient de ne pas stigmatiser certaines catégories de dépenses, sous prétexte qu'elles relèvent, d'un point de vu strictement comptable, du fonctionnement.

Toutefois, sans attendre les préconisations de la Cour des comptes, nombreuses sont les petites villes qui échelonneront leurs investissements (80 sur un panel de 150 petites villes), mutualiseront certains de leurs services (41 sur 150) ou encore supprimeront des postes (54 sur 150). Dans 12 petites villes, des fermetures de services sont même envisagées. Et dans quelques rares cas, les maires auront recours à la vente du patrimoine de la commune.

Quels sont les outils mis en place pour pallier la baisse des dotations?



Chiffres en valeur sur un panel de 150 petites villes

Conclusion

De manière générale, la baisse des dotations s'inscrit dans un contexte de maîtrise de la dépense publique. Pour l'Etat, cet effort devrait représenter, en 2014, 15 milliards d'euros et pour la Sécurité sociale, 6 milliards d'euros. Bien que la baisse des dotations de l'Etat soit inédite, elle s'accompagne néanmoins d'une augmentation de la péréquation verticale : la DSU et la DSR progresseront respectivement de 60 millions et 39 millions d'euros. La dotation nationale de péréquation et les dotations de péréquation des départements augmenteront de 10 millions d'euros. De surcroît, le FPIC passera de 360 millions à 570 millions d'euros en 2014 et connaîtra des aménagements avec une meilleure prise en compte du revenu par habitant et de l'effort fiscal.

En conclusion, bien que les budgets municipaux ne soient pas encore votés, et au moment où un certain nombre de rapports annoncent la baisse des investissements publics et la dégradation des services publics locaux, l'APVF a pu recueillir les premiers témoignages de maires de petites villes sur les décisions financières et politiques à venir. La stratégie financière locale que les élus du bloc local mettront en place en 2014 semble plus que jamais tenir compte des différents impératifs nationaux et européens.

C'est pourquoi, l'APVF rappelle que les élus locaux ont avant tout besoin de visibilité afin de pouvoir élaborer leur budget 2014. Et à l'heure où le Parlement est engagé dans les débats sur le projet de loi de finances 2014, l'APVF souligne le besoin prédominent de solidarité au sein des territoires et veillera à ce que les correctifs apportées à la fiscalité locale des entreprises aillent bien dans le sens d'une meilleure stabilité fiscale, dans le respect du principe d'autonomie financière des collectivités locales.